



Livret de l'étudiant·e

2020-2021
FORMATION PAR ALTERNANCE
FORMATION CONTINUE

Licence professionnelle

(Bac +3, niveau 2)

Intervention sociale

*spécialité coordination et développement de projets
pour les territoires*

Sommaire

INFORMATIONS PRATIQUES	4
PRÉSENTATION DE LA FORMATION	4
ORGANISATION DE L'APPRENTISSAGE	7
CONTENU PÉDAGOGIQUE	9
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS	10
RÈGLEMENT INTÉRIEUR (EXTRAITS)	18
OUTILS PÉDAGOGIQUES	20
L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE	20

Informations pratiques

DIRECTION DE LA LICENCE

Benjamin DENECHÉAU

benjamin.denecheau@u-pec.fr

Irene POCHETTI

irene.pochetti@u-pec.fr

GESTIONNAIRE PÉDAGOGIQUE

Joanne CHAPUIS

Tél. +33 (0)1 64 13 67 52

joanne.chapuis@u-pec.fr

RESPONSABLE DE L'APPRENTISSAGE

Bruno REMY

remy@u-pec.fr

ÉCHANGES AVEC LA DIRECTION DE LA FORMATION

· Questions collectives

En début d'année, les apprenti·e·s élisent deux délégué·e·s qui sont chargé·e·s de la communication entre la promotion et la direction.

· Questions individuelles

Les apprenti·e·s sollicitent un rendez-vous auprès des responsables, par mail.

Présentation de la formation

La formation est accessible sous le régime de la formation par alternance (par contrat d'apprentissage) ou celui de la formation continue.

OBJECTIFS

L'intervention sociale regroupe l'économie sociale et des secteurs d'activités des collectivités locales et territoriales dans le domaine éducatif : animation, insertion, formation et développement territorial. Ce secteur est en pleine expansion avec une concentration d'emplois dans le bassin parisien très significative. On repère de forts besoins de personnels qualifiés pour coordonner et encadrer, sur des territoires dégradés souvent caractérisés par une accumulation de difficultés, des actions à destination de publics confrontés aux effets de crises et d'exclusion. En outre, il est indispensable de tenir compte des mutations des politiques publiques marquées essentiellement par la transformation du champ de l'éducatif qui n'est plus restreint à la seule institution scolaire, mais qui interpelle l'ensemble des acteurs amenés à intervenir dans des dispositifs où le partenariat est essentiel (Contrat Educatif Local, Projet Educatif Local, Projet Réussite Éducative...).

La place de la jeunesse sur ces territoires et les modalités de sa prise en charge sont pointées comme un des enjeux majeurs de l'action liée à l'intervention sociale par les décideur·euse·s politiques ou les employeur·euse·s du secteur.

Les emplois de niveau 2 et 3 liés aux fonctions de coordination dans l'intervention sociale sont aujourd'hui fortement sollicités pour répondre aux transformations du secteur et à des besoins de professionnalité en matière de coordination et développement de projets bien identifiés. Les cadres institutionnels dans lesquels s'inscrivent ces emplois ont évolué et donnent plus de place aux pouvoirs locaux, à l'action territorialisée et partenariale. Le cadre réglementaire comme l'environnement se sont complexifiés. Ainsi le secteur est-il aujourd'hui à la recherche de professionnel·le·s mieux qualifié·e·s et formé·e·s, dont la culture professionnelle, les capacités d'analyse, de coordination et de négociation entre autres, doivent être renforcées. D'après la DARES, la professionnalisation de l'intervention sociale s'est traduite par une élévation du niveau de qualification ces dix dernières années pour les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive par exemple.

Le projet pédagogique de la licence professionnelle est de former de futur·e·s professionnel·le·s aptes à penser la complexité de l'environnement et du contexte d'action, à analyser la relation avec des publics à besoins particuliers et à évaluer les enjeux sociaux, culturels et politiques des actions de coordination et de développement de projets pour les territoires.

LE POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT

L'activité professionnelle dans le champ de l'animation se caractérise par une forte transversalité. La pédagogie mise en oeuvre dans le département Carrières sociales de l'IUT Sénart-Fontainebleau vise donc à favoriser le lien des disciplines entre elles et entre le terrain et l'approche universitaire. Elle favorise l'appropriation des connaissances par leur mise en oeuvre dans des situations d'expérimentation, des travaux collectifs, des enquêtes et démarches de terrain et par un questionnement continu sur le sens des savoirs, des techniques et des méthodes.

Parcours d'engagement, analyse des pratiques, connaissance des champs professionnels, projet personnel et professionnel, diagnostic de territoire, voyages d'études, pratiques de créativité, projet tutoré et stage sont autant d'occasion pour l'étudiant·e de s'engager dans une démarche de production et de réflexion qui garantisse l'acquisition de compétences et la capacité à transférer ces compétences dans des contextes professionnels.

Soucieux par ailleurs d'initier des espaces de débat public, le département organise des conférences et séminaires où se rencontrent différents acteurs du territoire : universitaires, élu·e·s, professionnel·le·s du champ social, étudiant·e·s, collectivités locales et territoriales. Les rencontres Territoires Acteurs Sociétés sont l'expression concrète de l'engagement du département au sein de la sphère civile.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les diplômé·e·s de la Licence Professionnelle Intervention sociale peuvent poursuivre leurs études en Master. Pour autant, l'équipe pédagogique encourage ses étudiant·e·s, s'ils n'ont pas encore d'expérience professionnelle significative, à s'engager sur un emploi à l'issue de la formation.

QUELQUES PARTENAIRES...

- Fédération des MJC en Ile de France
- Observatoire Universitaire International Education et Prévention
- CEMEA d'Ile de France
- Fédération des centres sociaux de Seine et Marne
- Scène nationale de Sénart
- AFEV
- Des collectivités en Ile de France : Lieusaint, Savigny le Temple, Melun, Montreuil, etc.

À L'ÉTRANGER...

- Université du Québec à Montréal (UQÀM), Baccalauréat en Animation et recherches culturelle
- Université Fédérale de Rio de Janeiro et PUC Rio de Janeiro, département de pédagogie
- Université Alberto Hurtado, Santiago, Chili, Département de Travail social
- Université de Maynooth, Irlande, Community and Youth Work
- Le département entretient d'autres partenariats à l'international qui sont aussi des lieux de stages pour les étudiant·e·s du DUT au Sénégal (Dakar), au Maroc (Tanger), au Canada (Montréal, QC), en Espagne (Barcelone, Madrid), au Chili (Santiago, Valparaiso), au Brésil (Rio), en Grande Bretagne (Londres), en Asie du Sud-Est dans des structures partenaires.

VALIDATION DU DIPLÔME

La licence professionnelle est délivrée sous le régime du contrôle continu. Sont évalués tous les travaux produits par les apprenti·e·s dans le cadre des activités pédagogiques : exposés, dossiers de synthèse, devoir sur table et travaux dirigés, individuels ou de groupe.

La licence professionnelle est décernée aux étudiant·e·s qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage (évalué par le mémoire et sa soutenance), et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10/20 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnel·le·s des secteurs concernés par la licence professionnelle.

Chaque module fait l'objet d'au moins une évaluation si le volume horaire qui lui est consacré est de 14 heures et de deux évaluations si le module comporte au moins 21 heures. Les travaux remis aux enseignant·e·s doivent être corrigés et remis aux apprenti·e·s au plus tard 3 semaines après leur remise. Les remises de travaux peuvent être accompagnées de notes, qui seront toujours indicatives et qui pourront être modifiées pour harmonisation ou pour prendre en compte d'autres attendus pédagogiques. Les notes définitives sont celles qui sont validées par le jury de fin d'année.

Trois activités donnent lieu à la rédaction d'un rapport :

- Le diagnostic (activités transversales, rapport présentant de manière analytique et argumentée les productions réalisées en atelier)
- Le projet tutoré
- Le mémoire professionnel et de recherche

Le mémoire professionnel et de recherche est soutenu devant un jury composé du maître ou de la maîtresse d'apprentissage et de deux enseignant·e·s de la formation. Sont évalués à cette occasion : l'activité professionnelle de l'apprenti·e, le mémoire, la soutenance.

Organisation de l'apprentissage et assiduité

Assiduité

Les apprenti·e·s sont salarié·e·s à temps plein, à l'université et dans l'organisation employeur. La présence sur le lieu de travail et sur le lieu d'étude est obligatoire. Toute absence doit être justifiée dans les 48 heures par un ARRET DE TRAVAIL en cas de maladie. Les autres cas d'autorisation d'absence sont la convocation à un examen à caractère obligatoire (permis de conduire par exemple), le décès d'un proche, les fêtes religieuses publiées au journal officiel de la République française. Les arrêts de travail doivent être adressés à l'employeur. L'apprenti·e en remet une copie au secrétariat pédagogique. Conformément à la réglementation un relevé mensuel de présence est envoyé à l'employeur de chaque apprenti·e. Les absences non justifiées peuvent faire l'objet d'une retenue sur salaire.

Tous les temps de travail contribuent aux apprentissages, les absences injustifiées sont donc prises en compte dans les évaluations qui sont pondérées selon le nombre de ces absences.

Suivi de l'apprenti·e

Chaque apprenti·e est suivi·e dans son parcours de formation par un·e tuteur·trice pédagogique à l'université et par son ou sa maître·sse d'apprentissage dans l'organisme employeur.

Le ou la tuteur·trice pédagogique effectue une visite en entreprise dans les 6 premiers mois de la formation. Une deuxième rencontre a lieu à la faveur de la soutenance du mémoire. En dehors de ces rencontres obligatoires, l'apprenti·e et son ou sa tuteur·trice universitaire décident ensemble des modalités du suivi. Le ou la tuteur·trice pédagogique et le ou la maître·sse d'apprentissage sont des ressources. Il appartient à l'apprenti·e de les mobiliser.

Absence aux évaluations

En cas d'absence justifiée à une évaluation, il appartient à l'enseignant·e concerné·e et au responsable de la formation d'autoriser (ou non) l'organisation d'un devoir, d'un travail, ou d'un oral de remplacement, conformément au règlement intérieur de l'IUT et à la charte des examens de l'IUT.

Toute absence non justifiée à un devoir surveillé, ou tout retard dans la remise de travaux effectués à l'extérieur de l'IUT, pourra être sanctionné par la note zéro.

Horaires et temps de travail

Les journées de travail à l'université commencent à 9h et terminent à 17h. Il peut y avoir des séances particulières qui se déroulent en dehors de ces horaires (voyage d'étude, visite de structure, promenade urbaine, sortie socio-culturelle, etc.).

Les horaires des enseignements sont : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00.

Le temps méridien (12h00 – 14h00) est un temps de travail qui est utilisé pour des séances de travail spécifiques (analyse de pratiques, temps de travail en groupe, projet tutoré, écriture). Il comprend une pause pour le repas.

Contenu pédagogique

Enseignements		ECTS
UE 1 : Connaissance de l'environnement et des institutions (63 h.)		9
ECUE 1-1	Les collectivités locales et institutions nationales : enjeux politiques et institutionnels	2
ECUE 1-2	Les associations et les ONG : enjeux politiques et institutionnels	2
ECUE 1-3	L'action publique en éducation	2
ECUE 1-4	Les métiers de l'animation et de l'intervention sociale : construction historique, enjeux politiques et institutionnels	3
UE 2 : Connaissances des territoires, des publics et des contextes (111 h)		13
ECUE 2-1	Espaces et territoires : comprendre les modèles urbains contemporains	4
ECUE 2-2	Culture(s) et territoire(s) : les projets culturels à l'épreuve de la ville	3
ECUE 2-3	Sociologies de la jeunesse en milieu urbain : publics, projets et mode d'intervention	3
ECUE 2-4	Sociologie des publics difficiles : publics, projets et mode d'intervention	3
UE 3 : Diagnostic et conduite de projet (184 h.)		16
ECUE 3-1	Diagnostic et démarches de recherche autour des territoires	6
ECUE 3-2	Méthodologie de projet en intervention	6
ECUE 3-3	Communiquer et informer autour des projets sur les territoires	4
UE 4 : Techniques professionnelles (90 h.)		7
ECUE 4-1	Enjeux stratégiques et méthodologiques autour des financements de projets	2
ECUE 4-2	Gestion, suivi budgétaire et financier des projets	2
ECUE 4-3	Conduite de groupe : méthodologies, enjeux et pratiques	3
TOTAL FORMATION ENCADRÉE, 485 HEURES		45
UE 5 : Projet tutoré (150 h.)		5
UE 6 : Mémoire Professionnel de recherche		10
TOTAL		60

Présentation détaillée des enseignements

UE1 - CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES INSTITUTIONS ECUE 1.1 LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET INSTITUTIONS NATIONALES : ENJEUX POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS

Emmanuel Cattiau

Un·e coordinateur·trice de projet pour les territoires doit dialoguer avec de nombreux acteurs institutionnels et associatifs sans oublier bien sûr des publics concernés. À partir de situations concrètes récoltées en amont auprès des étudiant·e·s et celles apportées par l'intervenant·e, il sera procédé à un décryptage et un rappel des rôles et compétences de chacun des acteur·trice·s. Seront aussi abordés les enjeux et les réformes en cours au sein des services de l'Etat et des collectivités locales, toujours en lien avec les situations vécues des étudiant·e·s. Enfin, une attention particulière sera portée sur les « nouveaux » outils du « vivre ensemble » et de la démocratie participative qui obligent à remettre en cause la manière de fonctionner de tous les acteurs dans leur rapport à l'élaboration de tout projet.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie numérique sur des supports en accès libre sera fournie au fur et à mesure par l'intervenant.

EXEMPLE À EXPLOITER SANS RETENUE

- Quels sont les grands principes régissant les collectivités territoriales ?
- <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/principes-collectivites-territoriales/qu-est-ce-que-decentralisation.html>

ECUE 1.2 LES ASSOCIATIONS ET LES ONG : ENJEUX POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS, 2 ECTS

Simina Lazar

Le monde associatif a accompagné le processus historique de fondation de l'État social, puis les mutations des formes d'intervention de ce dernier. Le secteur associatif est en pleine croissance et représente aujourd'hui plus de 1,5 million de salarié·e·s, soit l'équivalent des effectifs de la fonction publique territoriale. Le monde associatif est en pleine évolution mais reste encore très largement associé au bénévolat et à l'amateurisme. Les associations ont d'ailleurs plutôt fait l'objet de travaux sociologiques sur l'engagement, le militantisme ou le bénévolat. L'originalité de ce cours consiste justement à s'intéresser aux conditions et aux enjeux institutionnels, politiques liés au sein du secteur associatif et des ONG. Le secteur associatif et des ONG est soumis aux critères des institutions publiques, aux décisions politiques, et se trouve dépossédé de ses propres critères d'objectivation de son utilité sociale. Nous nous interrogerons donc sur la possibilité pour les associations et Ong de se constituer en espace autonome visible et reconnu auprès des institutions et au cœur des enjeux politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Hély Mathieu, Les métamorphoses du monde associatif, PUF, 2009
- Debbash Charles, Bourdon Jacques, Les associations, PUF, coll. Que Sais-Je ?, 2006
- Laville Jean-Louis, Politique de l'association, Seuil, 2010
- Hoarau Christain, La gouvernance des associations : économie, sociologie, gestion, Erès, 2008

ECUE 1.3 L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION, 2 ECTS

Benjamin Denecheau

L'action publique peut viser à appréhender des « problèmes publics » qu'il convient de maîtriser ou de réduire. Après avoir abordé l'émergence de situations vues comme problèmes publics et la façon dont elles peuvent être lues, le cours s'attachera à distinguer les connaissances que l'on peut avoir sur les individus, leur situation et leur parcours et l'élaboration de l'action publique et ses effets. Nous nous appuierons sur une perspective de comparaison internationale afin de mieux distinguer ce qui est socialement construit ainsi que les effets des contextes sociaux et politiques. Les étudiant·e·s pourront ainsi être en capacité de mieux se repérer dans la multitude de dispositifs existants et ils ou elles seront aussi en capacité de mieux appréhender les logiques des politiques institutionnelles actuelles liées à l'éducation et à l'insertion.

BIBLIOGRAPHIE

- Denecheau B., Houdeville G., et Mazaud C. (dir) (2015). *À l'école de l'autonomie. Épreuves et Enjeux Des Dispositifs de Deuxième Chance*. Paris : L'Harmattan
- Kherroubi M., Millet M. and Thin D. (2015). *Désordre Scolaire. L'école, Les Familles et Les Dispositifs Relais*. Paris : Editions Petra
- Hassentuefel P. (2014). *Sociologie politique : l'action publique*. Paris : Armand Colin
- Vigour C (2005). *La comparaison dans les sciences sociales*. Paris : La découverte
- Zunigo X. (2013). *La Prise En Charge Du Chômage Des Jeunes. Ethnographie d'un Travail Palliatif*. Bellecombe-en-Bauges: Editions du Croquant

ECUE 1.4 LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DE L'INTERVENTION SOCIALE : CONSTRUCTION HISTORIQUE, ENJEUX POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS, 3 ECTS

Thomas Sauvadet

L'hétérogénéité du champ du travail social, la difficulté même à le cerner a progressivement laissé la place à la notion d'intervention sociale. Cette notion recouvre des réalités professionnelles bien différentes avec au moins deux grands types de travailleur·euse·s sociaux·iales, les travailleur·euse·s sociaux·iales dit·e·s « traditionnel·le·s » (éducateur·trice spécialisé·e, assistant·e social·e, etc.) et les nouveaux travailleur·euse·s du social qui apparaissent dans les 1980 pour répondre à de nouvelles problématiques sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- ASTIER I. (2010), *Sociologie du travail social et de l'intervention sociale*. Paris : Armand Colin
- AUTES M. (2004). *Les Paradoxes du travail social*. Paris : Dunod
- CHOPART J.-N. (dir.), *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*. Paris : Dunod
- ION J. & RAVON, B. (2005). *Les travailleurs sociaux*. Paris : La découverte

- JOVELIN E. (2008). *L'histoire du travail social en Europe*. Paris : Vuibert
- SOULET M.-H. (2008). *De l'habilitation au maintien. Les deux figures contemporaines du travail social*. In *Savoirs*, 18, 39-44

UE2 - CONNAISSANCES DES TERRITOIRES, DES PUBLICS ET DES CONTEXTES

ECUE 2.1 ESPACES ET TERRITOIRES : COMPRENDRE LES MODÈLES URBAINS CONTEMPORAINS, 3 ECTS

Dieynébou Fofana-Ballester

Ce cours abordera dans un premier temps, la fabrique de la ville en termes de composition urbaine en rendant compte des évolutions historiques de la construction des différents types d'espaces urbains avec un intérêt tout particulier pour les espaces urbains périphériques. Ensuite, il s'agira de s'attacher aux stratégies des acteur·trices qui, en situation, sur les territoires participent par leurs échanges, leurs déplacements, leurs modes d'appropriation des lieux, à la construction sociale de l'espace urbain. Pour être finalement en mesure de mieux saisir les enjeux des politiques urbaines de ces quarante dernières années qui oscillent entre différents modèles de la Ville contemporaine tour à tour lieu imposé, de concurrence voire de conflit ou espace de négociation... différents aspects qui feront l'objet de ce cours.

BIBLIOGRAPHIE

- Jacques Donzelot et Philippe Estèbe, *L'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville*. Paris, Ed. Esprit, 1994
- Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil 2006
- Olivier Mongin, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2005

ÉVALUATION

Un travail collectif dont les modalités seront détaillées en cours et un devoir sur table.

ECUE 2.2 CULTURE(S) ET TERRITOIRE(S) : LES PROJETS CULTURELS À L'ÉPREUVE DE LA VILLE, 3 ECTS

Dieynébou Fofana-Ballester

Ce cours propose de mieux comprendre les formes et les enjeux de l'action culturelle développée dans les espaces des villes. Il va s'agir de s'attacher aux modalités d'élaboration des projets culturels, aux acteurs mobilisés dans ce champ et aux nouvelles configurations qui peuvent ainsi naître sur un territoire du fait de la mise en oeuvre des politiques publiques dans le domaine culturel.

BIBLIOGRAPHIE

- Pierre Moulinier, *Les Politiques publiques de la culture en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- Philippe Chadoir et Jacques de Maillard (sous la direction de), *Culture et politique de la ville*, Paris, Éditions de l'Aube/Observatoire des politiques culturelles, 2004.
- Ministère de la culture et de la communication - *Délégation au développement et aux affaires internationales*, « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale » in *Culture & recherche*, n°106-107, décembre 2005

ÉVALUATION

Un travail collectif dont les modalités seront détaillées en cours et un devoir sur table.

ECUE 2.3 SOCIOLOGIES DE LA JEUNESSE EN MILIEU URBAIN : PUBLICS, PROJETS ET MODE D'INTERVENTION, 3 ECTS

Irene Pochetti

Ce cours, vise à déconstruire la notion de « jeunesse » au singulier. Il s'agira à partir de documents variés tel que articles scientifiques, émissions radio, film, de connaître et analyser des éléments empiriques concrets sur cette catégorie sociale, et en même temps, de retrouver le raisonnement sociologique qui dénaturalise les catégories, les resitue dans leur contexte, articule les institutions et les acteurs. En faisant un détour historique et géographique nous verrons que la définition de la jeunesse ses représentations, et les interventions sociales la concernant, varient en fonction du contexte. Nous explorerons aussi l'influence de l'appartenance sociale sur les modes des vies, les pratiques, les parcours, et les expériences liées à cette période de vie. Nous verrons également comment les expériences des jeunes se forgent au carrefour des appartenances sociales, des politiques publiques, et des défis sociétaux qui s'imposent aux individus.

BIBLIOGRAPHIE

- P. Aries, 1960, *L'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Éditions du Seuil
- O. Galland, 1997, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin
- Y. Amsellem-Mainguy, A. Vuattoux, 2018, *Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses*, Armand Colin
- Van de Velde C., 2008, *Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, Rennes

ÉVALUATION

Fiche de lecture/ analyse comparative de structure et présentation en situation de simulation de réunion

ECUE 2.4 SOCIOLOGIE DES PUBLICS DIFFICILES : PUBLICS, PROJETS ET MODE D'INTERVENTION, 4 ECTS

Thomas Sauvadet

L'intervention sociale consacre, dans les représentations des décideur·euse·s qui la mobilisent et dans la culture professionnelle d'un certain nombre de ses acteur·trice·s, un moyen de prise en charge des publics dits « difficiles ».

L'émergence de nouvelles problématiques urbaines et la transformation de la prise en charge par la puissance publique de la lutte contre les inégalités contribuent à transformer de manière déterminante la perception de l'action des intervenant·e·s sociaux·iales. Les publics à besoins particuliers qui pouvaient être perçus comme des publics en difficultés sont aujourd'hui consacrés comme publics difficiles.

Nous interrogerons dans ce cours les processus de désignation des « publics difficiles » et leurs transformations, tout en nous intéressant aux modalités de leur prise en charge par les institutions éducatives.

BIBLIOGRAPHIE

- Boucher M. (dir.), *Penser les questions sociales et culturelles contemporaines : Quels enjeux pour l'intervention sociale ?*, La découverte, 2010
- Castel R., *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995
- Chauvel L., *Le destin des générations*, PUF, 1998
- Goffman E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, 1975
- Mauger G., *L'apparition et la diffusion des drogues en France (1970-1980). Éléments pour une analyse sociologique*, Contradictions, n°40-41, 1984
- Mauger G., *Enquêter en milieu populaire*, Genèses, n°6, 1991
- Mohammed M., *La formation des bandes : entre l'école, la famille et la rue*, PUF, 2011
- Moignard B., *L'école et la rue : fabriques de délinquance ?*, Paris, PUF, 2007
- Monod J., *Les Barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, Paris, Julliard, 1968
- Sauvadet T., *Le capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Armand Colin, 2006

ÉVALUATION

Exposé et devoir sur table

UE3 - DIAGNOSTIC ET CONDUITE DE PROJETS

ECUE 3.1 DIAGNOSTIC ET DÉMARCHES DE RECHERCHE AUTOUR DES TERRITOIRES, 6 ECTS

Benjamin Denecheau & Irene Pochetti

Le diagnostic de territoire est une démarche qui participe à la construction collective du territoire et peut s'inscrire dans différents domaines. En tant que futurs coordinateur·e·s de projets vous devez non seulement comprendre la démarche de diagnostic indispensable à toute approche territoriale mais aussi être en mesure de développer la réflexion à l'origine d'un projet de diagnostic. Dans le cadre de ce cours, vous allez mener un travail de diagnostic de territoire en lien avec votre structure d'apprentissage. Ce diagnostic interrogera des problématiques liées à l'intervention sociale en milieu urbain, traitées par la recherche en sciences sociales.

Il va donc s'agir d'être en mesure :

- De caractériser les potentialités, la capacité de mobilisation des acteurs, les manques d'un territoire.
- Faire émerger un ensemble de questionnements en distinguant les différents champs de la recherche en sciences sociales auxquels ils renvoient.
- Construire un protocole de recherche et d'enquête de terrain pour répondre à une problématique ciblée.
- Proposer un projet de territoire cohérent avec la démarche de recherche menée qui envisage la complémentarité des espaces et la coordination des acteurs à différents niveaux d'organisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaud S. & Weber F. (1997). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La découverte
- Bernoux J.-F. (2012) [2005]. *Mettre en oeuvre le développement social territorial*, Paris : Dunod

- Kaufmann J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan 128
- Laot F. & Rouah M. (1994). *Piloter le développement social*, Paris : L'harmattan
- Quivy R. & Campenhoudt L.-V. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris: Dunod
- Nison A. (1975). *Travail social et méthode d'enquête sociologique*, Paris : ESF
- Singly (de).F. (2012). *Le questionnaire*, Paris : Nathan 128

ÉVALUATION

Dossiers d'étape, dossier de synthèse et soutenance orale du dossier de synthèse

ECUE 3.2 MÉTHODOLOGIE DE PROJET EN INTERVENTION, 6 ECTS

Vincent Pradier

Par le biais de méthodes actives, les étudiant.e.s sont mis en situation d'apprentissage théorique et pratique d'une méthodologie de projet porteuse de transformation sociale. Tout au long des cours, l'accent est mis sur le sens du projet dans une dimension sociale : un projet pourquoi et pour transformer quoi, avec qui, comment, avec quels moyens ? L'aspect de coordination de projet sera plus particulièrement travaillé.

Les travaux s'appuieront sur la mise en place d'un projet tutoré en situation réelle, de manière à mobiliser les étudiant.e.s sur des problématiques concrètes et des modes d'interventions en rapport direct avec le terrain. Les étudiant.e.s devront être capables de construire et de conduire des projets en direction de tous les publics adaptés à un territoire, en tenant compte plus spécifiquement des problématiques liées aux espaces ségrégués. Ils devront également être en mesure de construire des projets « avec » les populations et les publics et non « pour », en mobilisant les outils de pilotage et d'évaluation d'un projet.

ÉVALUATION

Communication orale et écrits

ECUE 3.3 COMMUNIQUER ET INFORMER AUTOUR DES PROJETS SUR LES TERRITOIRES, 4 ECTS

Franck Plasse

Enclencher des comportements, transmettre des savoirs et des savoir-faire, faciliter la collaboration, motiver les individus et dynamiser les groupes... Conduire un projet nécessite une communication d'engagement des parties prenantes. Ce module propose une approche basée sur la « gamification » (ou communication ludique), c'est à dire l'utilisation de jeux, de mécanismes de jeux et d'éléments de jeux pour communiquer. Des mises en situation permettent d'étudier les leviers ludiques transposables dans la communication.

L'examen d'outils et actions existants en illustre l'application. Enfin, des travaux de groupe, basés sur des objectifs professionnels d'étudiant.e.s, fournissent une matière à expérimentation et aboutissent à la création de dispositifs opérationnels réels.

UE4 - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

ECUE 4.1 ENJEUX STRATÉGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES AUTOUR DES FINANCEMENTS DE PROJETS, 2 ECTS

Anne Fleury-Raemy

Ce cours vise à proposer aux étudiant.e.s l'intervention de plusieurs professionnel.le.s tout au long de l'année autour de leur expérience des enjeux stratégiques et méthodologiques autour des financements de projets. Les intervenant.e.s aborderont le montage de projet en lien avec leurs institutions de rattachements, les ressources disponibles sur leurs secteurs d'interventions et échangeront avec les étudiant.e.s sur les modalités de montage financier liées à ces activités.

ÉVALUATION

Examen final, exemple : recherche de financements et montage financier d'un projet.

ECUE 4.2 GESTION, SUIVI BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DES PROJETS, 2 ECTS

Nadia Azoug

Ce cours vise à maîtriser un certain nombre de techniques lié à la gestion financière de projets et de structures. Il devra permettre de comprendre la logique d'un processus comptable à l'échelle de projets de développements et de structures de l'intervention sociale.

ÉVALUATION

Devoir sur table

ECUE 4.3 CONDUITE DE GROUPE : MÉTHODOLOGIES, ENJEUX ET PRATIQUES, 3 ECTS

Soizick Jaffré & Cendrine Marro

Ce cours s'appuie sur des bases théoriques en conduite de groupe et en psychologie sociale, et prend la forme d'un atelier pratique de communication et technique d'animation de groupe. L'atelier a pour objectif de permettre la prise de conscience des biais cognitifs, de comprendre les phénomènes de groupe et de maintenir une communication efficace.

ÉVALUATION

Test de connaissances

UE5 - PROJET TUTORÉ, 150H, 5 ECTS

Benjamin Denecheau & Irene Pochetti

À partir d'une commande institutionnelle identifiée, les étudiant.e.s travailleront en collectif pour mettre en oeuvre un projet en lien avec les objets de la formation. La coordination et l'implémentation de ce projet s'appuiera particulièrement sur les cours de *Méthodologie de projet*, *d'Enjeux stratégiques et méthodologiques autour des financements de projets*, de *Conduite de groupe*. Le projet tutoré s'appuie également sur le dispositif du voyage d'étude, en tant qu'expérience et questionnement sur des thématiques relevant de l'intervention sociale.

ÉVALUATION

Dossier

UE6 - MÉMOIRE D'APPRENTISSAGE ET DE RECHERCHE, 10 ECTS

Benjamin Denecheau

Il ne s'agit pas d'un compte-rendu des activités conduites par l'apprenti·e chez l'employeur mais d'un travail visant à interroger la pratique professionnelle à travers un questionnement construit autour d'une problématique liée au champ de l'intervention sociale, ancrée dans l'expérience de terrain, notamment une mission particulière confiée à l'apprenti·e. Le travail de mémoire vise à développer les capacités de problématisation et d'analyse des apprenti·e·s. Il s'appuie sur l'expérience professionnelle contextualisée (institutions, ressources, public, territoire), sur des ressources bibliographiques significatives en lien avec la problématique traitée (3 ouvrages, 5 articles au moins).

ÉVALUATION

Mémoire écrit et soutenance orale

LE VOYAGE D'ÉTUDE

Benjamin Denecheau & Irene Pochetti

Le voyage d'étude est un dispositif pédagogique qui s'appuie sur la comparaison internationale pour mieux comprendre la situation étrangère, mais également – surtout – la situation française ou plus locale par une décentration opérée lors de l'exercice. C'est un moyen efficace de compréhension des contextes et dynamiques sociales qui contextualise les publics, les populations, les pratiques, les professions, les politiques d'intervention sociales et humanitaires. Grâce à des rencontres avec des professionnels, un nouveau territoire et à des visites de structures sociales et humanitaires dans un contexte singulier, les apprentis coordinateurs de projet pour les territoires vont pouvoir développer des compétences novatrices, renforcer leur capacité d'analyse et de contextualisation afin d'enrichir l'éventail de leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Crossley, M., & Watson, K. (2003). *Comparative and international research in education : Globalisation, context and difference*. Oxon: Routledge.
- Detienne, M. (2000). *Comparer l'incomparable*. Seuil.
- Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. Paris: La Découverte.

L'ANALYSE DES PRATIQUES

Géraldine Gimenez

Des séances d'analyse des pratiques ponctuent l'année, pour accompagner l'expérience et les réflexions sur les pratiques et le positionnement professionnels.

Règlement intérieur (extraits)

ARTICLE 1 : ASSIDUITÉ AUX SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT

Art. 1.1 : À partir de 5 demi-journées d'absence non-justifiées un point sera retiré de la moyenne générale par groupe de 5 demi-journées d'absence (1 point pour 5 demi-journées ; 2 points pour 10 demi-journées, etc.).

Art. 1.2 : Aucun étudiant·e ne pourra être accepté·e en cours après son heure de début ni ne pourra quitter un cours de manière anticipée.

ARTICLE 3 : ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Art. 3.1 : La scolarité en DUT/LP est organisée dans le cadre du contrôle continu et ne comporte pas d'examen final.

Le contrôle continu des connaissances prend en compte :

- Les contrôles individuels écrits et oraux
- Les mémoires correspondant à des projets
- Les travaux en groupe

Art. 3.2 : Tout·e étudiant·e se rendant coupable de fraude avérée fera l'objet d'un rapport disciplinaire adressé à la Présidence de l'Université de Paris 12 pour suites.

ARTICLE 4: ABSENTÉISME AUX DEVOIRS SURVEILLÉS ET CONTRÔLE CONTINU

Art. 4.1 : En cas d'absence justifiée, il appartiendra à l'enseignant·e concerné·e et au ou à la chef·fe de département d'autoriser (ou non) l'organisation d'un devoir, d'un travail, ou d'un oral de remplacement, conformément au règlement intérieur de l'IUT et à la charte des examens de l'IUT.

Art. 4.2 : Toute absence non justifiée à un devoir surveillé, ou tout retard dans la remise de travaux effectués à l'extérieur de l'IUT, pourra être sanctionné par la note zéro. « Les modalités de contrôle continu et régulier des connaissances et des aptitudes sont fixées sur proposition du conseil de l'IUT après avis du chef de département concerné » (article 18 de l'arrêté).

ARTICLE 6 : CLAUSES DIVERSES DE « BIEN ÊTRE ENSEMBLE »

Art. 6.1 : Règles générales

Le comportement des usager·e·s doit être en conformité avec les règles et les valeurs en vigueur dans la communauté universitaire.

Dans ce cadre :

- Chacun·e doit respecter les personnes et les biens
- Chacun·e doit préserver la propreté des locaux et des abords de l'IUT

- Il est interdit d'introduire ou de consommer dans les bâtiments toute substance nuisible à la santé et à l'ordre public
- Il est interdit de boire ou de manger dans les salles d'enseignement
- Les téléphones portables doivent être éteints et rangés pendant les cours, TD ou TP, et pendant les épreuves surveillées
- Le plus grand soin doit être apporté à l'utilisation du matériel technique et informatique, en particulier dans les plages horaires de libre accès

Art. 6.2 : Conduite et stationnement

Tout usager·e s'engage à respecter le code de la route, les consignes de sécurité et de limitation de vitesse dans l'enceinte de l'IUT. Les véhicules doivent stationner aux emplacements prévus à cet effet. Les limitations de stationnement, qu'elles soient temporaires (travaux, organisation de colloque...) ou permanentes (places réservées aux personnes handicapées), doivent également être respectées. Les voies d'accès aux différents bâtiments doivent rester libres pour des raisons de sécurité. Le droit de stationnement est accordé à titre non personnel et uniquement pour une utilisation quotidienne.

Art. 6.3 : Tabagisme

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans les locaux et dans les circulations de l'IUT. Les personnes qui souhaitent fumer doivent se rendre à l'extérieur des bâtiments et utiliser les cendriers mis à leur disposition.

Art. 6.4 : Utilisation des ressources du département

Le secrétariat pédagogique du département est ouvert aux étudiant·e·s entre 8h30 et 10h30 le matin et 13h30 et 15h30 l'après midi.

En dehors de ces horaires, les étudiant·e·s ne peuvent s'adresser au secrétariat sauf en cas d'urgence réelle et pour accéder à la salle informatique. Aucune photocopie, aucune impression, ni reliure ne peut être faite au secrétariat pédagogique ni par lui.

La salle informatique (210) est en accès libre en dehors des heures de cours de bureautique et des heures réservées pour d'autres cours. Le règlement intérieur de la salle informatique en fixe les conditions d'utilisation.

Art. 6.5 : Communication

Les étudiant·e·s ne doivent utiliser que leur adresse mail universitaire pour toute communication avec les enseignants et le secrétariat pédagogique.

Les travaux à remettre aux enseignant·e·s ne peuvent en aucun cas être envoyés par mail. Ils doivent être selon les indications des enseignant·e·s :

- Remis en main propre à l'enseignant·e
- Déposés collectivement au secrétariat
- Il doivent impérativement être déposés sur EPREL (sauf indication contraire de la part de l'enseignant·e).

Outils pédagogiques

EMPLOI DU TEMPS

<http://dynasis.iutsf.org/>

EPREL

<http://eprel.u-pec.fr/>

• **Identifiant** : votre numéro d'étudiant.e

• **Mot de passe** : date de naissance (jjmmaaaa)

BIBLIOTHÈQUE

<http://athena.upec.fr/>

Service de documentation de l'IUT :

<http://bibliotheque.u-pec.fr/vosbibliotheques/senart-iut-espe-/>

• Responsable :

Caroline MITSCHKA

Tél. : 01 64 13 43 56

• Contacts

• Accueil - Prêt :

Tél : 01 64 13 15 82

Équipe pédagogique



Emmanuel Cattiau, a commencé sa carrière professionnelle en 1982 dans une commune comme animateur périscolaire puis a repris des études en tant qu'étudiant salarié à l'université de Lille 3 pour obtenir un DUT animation sociale et socio-culturelle. Il a enchaîné sur des préparations longues (en droit, économie et finances publiques) aux concours de la fonction publique territoriale pour devenir cadre A en 1994. Il a occupé plusieurs postes : responsable du protocole et manifestations, chargé de mission financements européens, responsable développement économique et relations avec les universités, directeur de cabinet, directeur culture, sport et NTIC, directeur général adjoint moyens généraux et services à la population, directeur général des services, au sein de 6 communes et une communauté d'agglomération sur 4 départements (59, 95, 78 et 77). Depuis 18 ans il rédige des articles et des dossiers thématiques sur plusieurs supports numériques et papier de la presse professionnelle des collectivités locales



Benjamin Denecheau est Maître de conférences en sociologie au LIRTES (EA 7313) et au Département Carrières sociales de l'IUT de Sénart-Fontainebleau. Ses recherches s'inscrivent dans le champ de la sociologie de l'éducation et interrogent les inégalités sociales et scolaires en s'intéressant aux parcours socio-scolaires à la marge, voire hors de l'école, des jeunes avec lesquelles cette dernière est en difficulté. Elles portent notamment sur les parcours des jeunes concernés par une intervention socioéducative (aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse) qui constituent un nouvel espace particulier de socialisation. Ces recherches participent à l'étude des espaces éducatifs et des reconfigurations des rapports au monde scolaire pour des acteurs et des lieux qui ne sont pas, historiquement, proches de l'école.

benjamin.denecheau@u-pec.fr



Anne Fleury-Raemy est actuellement directrice d'un centre social et culturel associatif en pleine émergence dans le 17^{ÈME} arrondissement de Paris après plusieurs années en milieu rural. Issus d'un parcours en Musicologie et en Sciences de l'Éducation, elle agit et milite au quotidien en faveur de l'Éducation Populaire et de la participation des habitant·e·s au service de la transformation de quartier et de société.

anne.fleury-raemy@laposte.net



Dieynébou Fofana-Ballester est Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation au LIRTES (EA 7313) et au Département Carrières sociales de l'IUT de Sénart-Fontainebleau. Ses travaux portent sur la relation entre les modes de socialisation et les pratiques culturelles juvéniles, les institutions, le politique et les territoires avec un intérêt particulier pour les territoires dits «sensibles», les modes émergents de prise en charge des jeunes en difficulté (Programme de Réussite Éducative). Elle est par ailleurs responsable du parcours Cadre en éducation populaire du Master MEEF 3 de l'Université de Paris-Est Créteil

d.fofana@u-pec.fr



Géraldine Gimenez a travaillé une douzaine d'année en collectivité territoriale sur la programmation, la médiation et le développement culturels (lecture publique, spectacle vivant). Devenue enseignante d'éducation socioculturelle en lycée professionnel agricole où les inégalités scolaires, culturelles et territoriales sont particulièrement marquées, elle a développé des approches pédagogiques actives et animé des ateliers théâtre. Aujourd'hui enseignante au sein du département Carrières sociales, formée aux sciences de l'éducation d'approche clinique, elle anime des modules où sont mises au travail les compétences relationnelles et coopératives des étudiant.e.s : dynamiques de groupe, médiation culturelle, analyse de pratiques, courants pédagogiques. Elle est également directrice des études du DUT.

geraldine.gimenez@u-pec.fr



Soizick Jaffré est enseignante d'anglais et de communication à l'UT Sud Seine-et-Marne, et est titulaire d'un Master recherche en langues, littératures et civilisations anglophones et d'un Master professionnel en sciences cognitives appliquées. Parmi ses expériences personnelles et professionnelles : les échanges internationaux, l'enseignement dans le secondaire et à l'université, les milieux associatifs militant et artistique et le monde de la bande dessinée.

soizick.jaffre@u-pec.fr



Simina Lazar coordonne le réseau ASToN réunissant 11 villes Africaines qui utilisent la transition numérique comme opportunité pour un développement durable et inclusif de leurs territoires. Ce projet de coopération internationale est financé par l'AFD (Agence Française de Développement) et porte par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Elle est issue d'une double formation en anthropologie sociale et en relations internationales et depuis une dizaine d'années travaille dans le champ de la coopération internationale et du développement en Europe et en Afrique.

simina@aston-network.org



Cendrine Marro est professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation, à l'Université Paris Est Créteil (UPEC), IUT de Sénart-Fontainebleau, département Carrières Sociales. Elle est membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES), thématique PARSIE : Problèmes publics, Articulation des Rapports Sociaux et prévention des Inégalités en Education. Elle est par ailleurs chercheuse associée au Laboratoire d'études de genre et de sexualité (UMR LEGS 8238). Spécialisée en études de genre ses travaux de recherches portent sur la dépendance/indépendance à l'égard du genre (DIG) en matière de constructions identitaire et de conduites ainsi que sur l'analyse et le développement de « Pédagogies des transmissions », notamment en termes de dispositifs pédagogiques favorisant la transmission de savoirs et de pratiques novatrices en matière d'éducation et de formation à l'égalité des sexes et des sexualités dans divers contextes (crèches, écoles, centre de formation pour adolescent-e-s et adultes, enseignement supérieur, milieu associatif, entreprise, etc.).

cendrine.marro@gmail.com



Conseiller en stratégie et en communication, spécialiste du storytelling et de la gamification, **Franck Plasse** a fait ses premières armes, à la fois en agence de publicité et au sein des premières équipes de politique de la ville. Il a conservé ces doubles approches et expériences, conciliant et faisant se rencontrer la sphère publique et le monde de l'entreprise. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *Débattre, argumenter, convaincre* (Territorial, 2014), il écrit régulièrement dans *La lettre du cadre*, le mensuel de référence des collectivités locales, et il est chroniqueur-expert pour le site web de la Harvard Business Review France (www.hbrfrance.fr/experts/franck-plasse/).

franck.plasse@u-pec.fr



Irene Pochetti est maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris Est Créteil (UPEC), IUT de Sénart-Fontainebleau, département Carrières Sociales. Elle est membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES - EA7313) et membre associée du Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron – CESPRA (UMR 8036). Ses recherches portent sur les trajectoires, circulations et « inscriptions » urbaines des enfants et jeunes des rues mais aussi sur les politiques et acteur·trice·s impliqué·e·s dans leur prise en charge. Elle appréhende l'enfance et le travail social comme points d'entrée d'analyse du politique.

irene.pochetti@u-pec.fr



Vincent Pradier est délégué général d'Etudiants et Développement, une association nationale de solidarité internationale et d'éducation populaire animant un réseau national d'associations de jeunes porteuses de projets de solidarité internationale (SI) et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (EC SI). Sociologue de formation, et militant au sein de l'Éducation Populaire depuis plusieurs années, il a depuis orienté ses études, puis son métier, vers le secteur du développement et de la Solidarité Internationale.

vincpradier@gmail.com



Professeur agrégé de lettres modernes, **Bruno RÉMY** enseigne la communication depuis 1995 à l'IUT Sénart-Fontainebleau. Après avoir enseigné dans un département de Gestion, il crée une Licence professionnelle Chargé.e de communication en 2005 pour le département de Communication politique et publique de l'UFR de Lettres, formation qu'il continue de co-animer à ce jour. En 2007, il crée le département Carrières sociales de l'IUT. Engagé dans le développement de partenariats locaux et internationaux, il contribue au développement de l'apprentissage dans le département.

remy@u-pec.fr



Thomas Sauvadet est Sociologue et Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil (UPEC), IUT de Sénart-Fontainebleau, département Carrières Sociales. Il est aussi membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES - EA7313) et chercheur de l'Observatoire Universitaire International Éducation Prévention (OUIEP - axe 4 du laboratoire LIRTES). Ses recherches sont orientées en direction de la jeunesse « de rue » des quartiers de logements sociaux et du travail social qui y est associé

thomas.sauvadet@u-pec.fr

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

IUT Sénart-Fontainebleau

Département Carrières Sociales

www.dcs-iutsf.org

Campus Universitaire de Sénart
36/37 rue Georges Charpak
77 567 Lieusaint Cedex
Tél : 01 64 13 43 52



www.iutsf.u-pec.fr